



CONSEIL RÉGIONAL
**ENVIRONNEMENT
MONTREAL**

Campagne électorale municipale 2009

à
Montréal

**Questionnaire sur l'environnement et le
développement durable de Montréal**

Mars 2009

Le **Conseil régional de l'environnement de Montréal (CRE-Montréal)**, organisme à but non lucratif, se préoccupe des enjeux environnementaux de l'île de Montréal depuis 1996 et la question de la protection et de l'amélioration de la composante verte montréalaise se trouve au cœur de bon nombre de ses actions. Fort de ses quelque 130 membres corporatifs (pour obtenir la liste des membres www.cremtl.qc.ca) et de son expérience en concertation, le CRE-Montréal possède l'expertise du travail touchant les secteurs du transport, de l'aménagement, des matières résiduelles, des espaces verts, de l'eau et de l'air, et fait appel à la collaboration de plusieurs partenaires sur de nombreux dossiers environnementaux.

Le CRE-Montréal représente un lieu privilégié de concertation pour ses membres et ses partenaires sur les grands enjeux environnementaux montréalais. Depuis sa création, l'organisme a développé une expertise dans plusieurs domaines reliés l'environnement urbain et à la qualité de vie. De plus, convaincu que le milieu environnemental a besoin d'un réseautage dynamique pour coordonner l'action des groupes dans des dossiers souvent complexes et abordant plusieurs dimensions, le CRE-Montréal a mis en place plusieurs outils de communication à cet effet, notamment un bimensuel électronique résumant l'actualité environnementale montréalaise (envoyé par courriel à plus de 2000 membres et partenaires et disponible sur notre site Internet).

L'expertise élargie du CRE-Montréal en matière d'environnement permet à l'organisme d'avoir un regard englobant sur une problématique et ainsi d'arrimer plusieurs dimensions dans un projet comme c'est le cas pour celui présenté ci-dessous. Dans le cadre de ce projet, le CRE-Montréal est bien placé pour rassembler les divers partenaires autour d'un même objectif commun d'amélioration du cadre de vie des citoyenEs par des actions concrètes de lutte aux îlots de chaleur urbains.

Conseil régional de l'environnement de Montréal

454, avenue Laurier Est
Montréal (Québec) H2J 1E7
Tél. : (514) 842-2890
info@cremtl.qc.ca

LE MONTRÉAL DURABLE DE DEMAIN UN PROJET DE SOCIÉTÉ À BÂTIR MAINTENANT

L'année 2009 sera, pour la plupart des municipalités québécoises, le moment de faire le choix de ses dirigeants politiques. Des élections qui s'annoncent cruciales en regard de la protection de l'environnement et du développement durable. La participation citoyenne et les sondages indiquent clairement que le niveau de conscience environnementale des citoyens, et donc des électeurs, est grandissant.

La **qualité de l'environnement**, le **transport en commun** et l'économie sont les principales préoccupations des Montréalais révélait récemment un sondage CROP réalisé pour la Fondation du Grand Montréal. Les résultats de ce sondage mettent en évidence le désir de la population montréalaise d'une ville plus prospère mais surtout d'une ville plus verte. Une ville qui n'est pas associée à la pollution, au smog, à la congestion routière mais une ville reconnue pour la qualité de ses parcs et de ses rives, la qualité de vie, la qualité de l'air et ses transports en commun efficaces.

Le Conseil régional de l'environnement de Montréal et ses 130 organismes membres unissent leurs voix pour demander aux partis politiques municipaux de Montréal de partager avec eux et l'ensemble de la population montréalaise leurs visions du développement durable de Montréal mais surtout leurs engagements en matière d'environnement. Pour alimenter la réflexion des partis politiques en lice, le CRE-Montréal et ses membres ont préparé un questionnaire sur les objectifs et les mesures qu'ils considèrent essentiels pour faire de Montréal une véritable ville de développement durable.

Les résultats de ce questionnaire seront diffusés publiquement en septembre prochain dans les médias Montréalais. Les partis politiques montréalais seront également invités à participer à un débat public sur l'environnement en octobre 2009.

Veillez retourner vos réponses au Conseil régional de l'environnement de Montréal :

454, avenue Laurier Est
Montréal (Québec) H2J 1E7
Tél. : (514) 842-2890
info@cremtl.qc.ca

Montréal de demain : les objectifs à atteindre

Pour les groupes environnementaux, les 14 objectifs suivants doivent guider les candidats et les futurs élus pour faire en sorte que Montréal soit une métropole exemplaire. Les deux mandats électoraux de la période 2009-2017 doivent permettre de faire avancer de façon marquante la cause de l'environnement à Montréal et améliorer par conséquent la qualité de vie des citoyens.

Réduction des GES

1. Réduire les émissions de 30% d'ici 2020
2. Réduire de 80 % d'ici 2050 (Déclaration des maires, 2005)

Augmentation de la part modale des transports collectifs

3. Augmenter la part modale des transports collectifs de 20% d'ici 10 ans

Amélioration de la qualité de l'air

4. Réduire de 50% le nombre de journées de mauvaise qualité de l'air d'ici 10 ans. (Engagements proposés par Urban Environmental Accords)
5. Respecter les lignes directrices OMS relatives à la qualité de l'air
 - Particules PM2.5: 10 µg/m³ moyenne annuelle / 25 µg/m³ moyenne sur 24 heures
 - O₃: 100 µg/m³ moyenne sur 8 heures
 - NO₂: 40 µg/m³ moyenne annuelle / 200 µg/m³ moyenne horaire
 - SO₂: 20 µg/m³ moyenne sur 24 heures / 500 µg/m³ moyenne sur 10 minutes

Réduction de la consommation de l'eau potable

6. Réduire de 15% la consommation d'eau par personne d'ici 2015 (Ville de Montréal)

Améliorer la gestion des eaux usées

7. Désinfecter 100% des eaux usées de Montréal
8. Réduire de 50% des surverses d'ici 10 ans (Engagements proposés Urban Environmental Accords)

Augmentation du nombre de parcs et milieux naturels protégés

9. 12 % du territoire consacré à des aires protégées d'ici 10 ans (Commission mondiale sur l'environnement et le développement - Rapport Brundtland déposé en 1987)
10. Assurer l'accessibilité à un parc à moins de 500 mètres de chaque résident d'ici 10 ans (Engagements proposés par Urban Environmental Accords)
11. Protéger les 10 derniers ruisseaux de Montréal

Réduction des matières résiduelles destinées à l'élimination

12. Atteindre le taux de 60% de détournement de l'élimination en 2012 (Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008)
13. Atteindre le taux de 80% de détournement de l'élimination d'ici 10 ans.

Réduction de la consommation énergétique

14. Réduire de 25% la consommation d'énergie en période de pointe d'ici 10 ans (Engagements proposés par Urban Environmental Accords)

LE QUESTIONNAIRE

Les transports et les changements climatiques

Le premier inventaire des émissions de gaz à effet de serre pour la région de Montréal indique que le secteur du transport est le principal responsable des émissions de GES avec plus de 50% des émissions. Loin de ralentir, le nombre de véhicules en circulation ne cesse d'augmenter sur l'ensemble du territoire Montréalais. La moyenne annuelle du nombre de véhicules immatriculés à Montréal pendant la période 2003-2006 a augmenté de 6,5 %, soit 50 046 véhicules de plus que la moyenne annuelle de 1999-2002. De la période de référence 1999-2002 à la période 2003-2006, la circulation sur les ponts entourant l'île de Montréal a connu une augmentation de 3,4 %, passant de 1 202 704 véhicules par jour pendant la période de référence à 1 244 080 véhicules pendant la seconde période, ce qui représente une augmentation de 41 376 véhicules. D'un point de vue environnemental, cette augmentation a des conséquences négatives pour la région de Montréal: détérioration de la qualité de l'air, augmentation des émissions de GES, augmentation du bruit et de l'insécurité.

Questions :

1. Conformément à la déclaration des maires sur les changements climatiques signée à Montréal en 2005 en marge de COP 11, êtes-vous prêt à vous engager à réduire de 30% d'ici 2020 et 80% d'ici 2050 les émissions de gaz à effet de serre à Montréal ?
 - i. Oui
 - ii. Non
 - iii. Si oui, comment ?

2. La vision du plan de transport de Montréal étant de prioriser les transports collectifs et de réduire la dépendance à l'automobile, êtes-vous d'accord avec l'adoption d'un objectif d'augmentation de la part modale des transports collectifs à Montréal ?
 - i. Oui
 - ii. Non
 - iii. Si oui, quel objectif ?

3. Dans l'objectif de réduire la circulation automobile à Montréal et de favoriser l'utilisation des transports publics, êtes-vous prêt à vous engager à mettre en place les mesures suivantes :
 - a. Un péage urbain pour financer les projets de transport collectifs
 - i. Oui
 - ii. Non
 - iii. Si oui, comment ?

 - b. Une réduction de l'offre de stationnement de longue durée au centre-ville de Montréal?
 - i. Oui
 - ii. Non
 - iii. Si oui, comment ?

4. Vous engagez-vous à ramener au minimum au niveau de 1992, la contribution de la Ville de Montréal en dollars constants, au budget d'exploitation de la Société de transport de Montréal, soit une contribution d'au moins 30 millions supplémentaires annuellement?
 - i. Oui
 - ii. Non
 - iii. Si oui, de quel montant supplémentaire ?

5. Conformément avec le plan de transport, êtes-vous prêt à vous engager à démarrer d'ici 4 ans la mise en place du réseau de transport rapide par autobus en site propre (SRB), la navette ferroviaire vers l'aéroport, le train de l'Est, le prolongement du Métro vers l'Est et le réseau de tramway?
 - i. Oui
 - ii. Non
 - iii. Si non, pourquoi?

6. Vous engagez-vous à faire de l'apaisement de la circulation une priorité en réalisant au moins 10 quartiers verts et en créant un fonds dédié à l'apaisement de la circulation d'ici 4 ans ?
 - i. Oui
 - ii. Non
 - iii. Si non, pourquoi?

7. Êtes-vous prêt à vous opposer à tous les projets entraînant une augmentation de la circulation sur le réseau autoroutier à Montréal (complexe Turcot, Notre-Dame, autoroute 25, etc.)?
 - i. Oui
 - ii. Non
 - iii. Si oui, comment ?

8. Est-ce que votre parti politique est prêt à s'engager à faire adopter des normes environnementales dans le domaine de la construction résidentielle, commerciale et industrielle sur son territoire, telles que les normes Novoclimat et LEED ?
 - i. Oui ?
 - ii. Non ?
 - iii. Si non, Pourquoi ?

iv. L'amélioration de la qualité de l'air

La qualité de l'air se répercute directement sur la santé de la population. Les activités humaines contribuent à polluer l'air que nous respirons, car elles sont sources d'émissions atmosphériques. Celles-ci sont majoritairement produites par les secteurs de l'industrie et du transport, et en période hivernale, par le chauffage au bois résidentiel. Le parc industriel de Montréal est l'un des plus importants et des plus diversifiés au pays. Ainsi, des quantités importantes de divers polluants sont émises dans l'atmosphère. Le transport, qu'il soit routier, ferroviaire ou aérien, constitue également une source majeure de pollution. L'augmentation, au cours des dernières décennies, du nombre de véhicules sur les routes, particulièrement des camions lourds, ainsi que la croissance du nombre de déplacements ont provoqué l'émission grandissante de polluants, responsables notamment du smog, des gaz à effet de serre (GES) et du décès prématuré de 1500 personnes. Au cours de la période 2003-2006, on a noté une moyenne annuelle de 64 jours, soit une journée sur six, où la qualité de l'air à Montréal a été mauvaise. L'année 2004 a été une année record en termes du nombre de jours de mauvaise qualité de l'air, avec 75 journées, soit 1 jour sur 5.

Questions :

9. Êtes-vous prêt à adopter un règlement municipal interdisant l'installation et l'utilisation de système de chauffage au bois sur l'île de Montréal d'ici la fin du prochain mandat?
 1. Oui
 2. Non
 3. Si non, pourquoi ?

10. Vous engagez-vous à maintenir ou à augmenter les budgets reliés à l'application de la réglementation sur la qualité de l'air et au réseau de surveillance de la qualité de l'air de Montréal?
 4. Oui
 5. Non
 6. Si non, pourquoi ?

11. Vous engagez-vous à demander au Gouvernement du Québec la mise en place d'un programme d'inspection et d'entretien obligatoire des véhicules ?
 7. Oui
 8. Non
 9. Si non, pourquoi ?

L'amélioration de la qualité de l'eau

Les rives autour de l'île de Montréal constituent une richesse écologique indéniable. Plusieurs travaux d'assainissement ont permis, au cours des dernières années, d'améliorer la qualité de l'eau en rive. Toutefois, quatre facteurs sont à l'origine de la contamination de l'eau autour de Montréal :

- la mauvaise qualité de l'eau des ruisseaux (alimentés entre autres par les eaux de ruissellement pluvial), qui est responsable des mauvais résultats obtenus aux stations d'échantillonnage situées en aval de ces ruisseaux;
- le débordement des eaux usées par temps de pluie, lesquelles parviennent directement au cours d'eau sans avoir été traitées. Cette situation se produit dans le réseau unitaire (surtout dans le centre de l'île), où les eaux sanitaires et les eaux pluviales sont combinées. À Montréal, on compte 68 ouvrages destinés à la surverse (au débordement);
- les mauvais raccordements dans les réseaux séparatifs (surtout dans l'ouest de Montréal), où les tuyaux évacuant les eaux sanitaires sont raccordés au réseau pluvial;
- les fosses septiques défectueuses ou mal entretenues, qui se retrouvent parfois dans les fossés puis dans les cours d'eau.

Questions :

12. Vous engagez-vous à mettre en place la désinfection par ozonation à la station d'épuration de Montréal d'ici la fin du prochain mandat?
 - i. Oui
 - ii. Non
 - iii. Si non, pourquoi ?

13. Est-ce que votre parti politique est prêt à augmenter l'accessibilité publique à l'eau depuis les rives montréalaises d'ici la fin du prochain mandat par l'aménagement de nouvelles plages ?
 - i. Oui
 - ii. Non
 - iii. Si oui, combien et dans quels secteurs ?

14. Dans le contexte de l'adaptation aux changements climatiques, allez-vous mettre en place un programme pour développer et mettre en place des mesures alternatives aux bassins de rétention facilitant l'infiltration naturelle de l'eau de pluie dans le sol (ex.: verdissement des stationnements, réaménagement des trottoirs, captation des eaux de pluie sur les toitures) ?
 - i. Oui
 - ii. Non
 - iii. Si oui, quelles mesures ?

La protection et la mise en valeur des milieux naturels et des espaces verts

Montréal abrite une faune et une flore abondantes et diversifiées. Les parcs répondent ainsi à plusieurs impératifs : préserver la biodiversité de l'île et hausser la qualité de vie des résidants en rendant possibles les contacts avec la nature. De plus, la présence d'arbres dans la métropole permet d'absorber une partie des polluants atmosphériques et des gaz à effet de serre et de lutter contre les îlots de chaleur urbains. Toutefois, le territoire montréalais est fortement asphalté, et les pressions en faveur du développement industriel et résidentiel sont importantes. Ainsi, il devient de plus en plus difficile de créer de nouveaux parcs-nature ou de nouveaux parcs locaux sur le territoire montréalais. Depuis l'adoption de la Politique en 2004, 133 hectares d'aires protégées ont été ajoutés, ce qui porte à 1 715 hectares la superficie totale d'aires protégées de l'agglomération de Montréal, soit 3,43 % du territoire de l'agglomération..

Questions :

15. Vous engagez-vous à poursuivre l'application de la *Politique de protection et de mise en valeur des milieux naturels* en mettant l'accent sur les trois points suivants :
- Adoption de l'objectif de 12% d'aires protégées sur le territoire (norme internationale)
 - Mise en place d'un programme de renaturalisation des milieux dégradés
 - Mise en place d'un réseau des milieux naturels montréalais (favorisant la circulation humaine et faunique)
 - i. Oui
 - ii. Non
 - iii. Si non, pourquoi ?
16. Tel que proposé par l'Office de consultation publique de Montréal dans son rapport sur le projet de plan de protection et de mise en valeur du Mont royal, votre parti politique va-t-il s'engager à protéger intégralement les 423 hectares du réseau écologique du mont Royal ?
- i. Oui
 - ii. Non
 - iii. Si non, pourquoi ?
17. Votre parti politique va-t-il s'engager à procéder dans un premier temps à un inventaire des milieux humides et dans un deuxième temps à un plan de conservation dans le but de les protéger ?
- i. Oui
 - ii. Non
 - iii. Si non, pourquoi ?

La gestion des matières résiduelles

La production de déchets n'a cessé d'augmenter dans la région de Montréal au cours des dernières années. En 2006, les ménages montréalais ont produit 62 182 tonnes de déchets de plus que pendant l'année 2002, ce qui équivaut à une augmentation de 6,6%. En 2006, la quantité de matières résiduelles générées s'élevait à plus d'un million de tonnes par année. Or, 78% de cette matière, soit près de 780 000 tonnes, ont été enfouies dans l'un des sites d'enfouissement de la région de Montréal.

En 2006, le taux de récupération des matières recyclables (papier, verre, plastique et métal) par la collecte sélective offerte aux Montréalais représentait 37 % des quantités recyclables générées par l'agglomération montréalaise, ce qui marque un léger progrès puisque ce taux était de 33 % en 2003. On est pourtant encore loin de l'objectif de 60 % fixé par la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* pour le secteur résidentiel. Du point de vue des matières organiques, l'agglomération montréalaise accuse un sérieux retard puisque seulement 7% des matières organiques sont compostées alors que la *Politique québécoise* prévoyait un taux de détournement de 60%.

Questions:

18. Votre parti politique va-t-il mettre en place la collecte et le traitement des matières organiques sur tout le territoire de l'Agglomération de Montréal d'ici la fin du prochain mandat ?
 - i. Oui
 - ii. Non
 - iii. Si non, pourquoi ?

19. Êtes-vous prêt à vous opposer à tout projet visant l'incinération ou la gazéification des matières résiduelles pour éliminer des matières résiduelles recyclables ou compostables ?
 - i. Oui
 - ii. Non
 - iii. Si non, pourquoi ?

20. Est-ce que votre parti politique est prêt à s'engager à mettre en place les huit nouveaux éco-centres prévus au PDGMR d'ici 2012 ?
 - i. Oui
 - ii. Non
 - iii. Si non, pourquoi ?